

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu ordinaire des séances, 158, Chemin J.-Cyrille Bureau, Lambton (Québec) G0M 1H0, mercredi le 29 avril 2015 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Monsieur Roch Lachance, siège # 1 Monsieur Gilles Racine, siège # 2
Monsieur Réal Veilleux, siège # 3 Madame Nathalie Bélanger, siège # 4
Monsieur Normand St-Pierre, siège # 5 Madame Louise DeBlois, siège # 6

Tous formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Ghislain Breton.

Madame Marie-Soleil Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

1

15-04-161 Ouverture de la séance

Le président demande l'ouverture de la séance.

Il est proposé par : M. Roch Lachance
appuyé par : M. Réal Veilleux

QUE la présente séance extraordinaire soit déclarée ouverte à 19 h 35.

Le président présente l'ordre du jour de la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Renonciation à l'avis de convocation
- 4) Présentation du rapport financier au 31 décembre 2014 de la Municipalité de Lambton et période de questions
- 5) Adoption du rapport financier consolidé au 31 décembre 2014 de la Municipalité de Lambton
- 6) Reddition de compte pour le MTQ
- 7) Mandat à la firme comptable Blanchette-Vachon s.e.n.c.r.l. pour la préparation et l'audit pour l'exercice financier 2015
- 8) Mandat à M. Yves Bureau pour l'installation et la désinstallation de la Marina
- 9) Achat d'un panneau à messages variables double-face auprès de Liberté Vision Inc.
- 10) Acquisition du presbytère et du stationnement de la Fabrique St-Vital
- 11) Embauches d'employés saisonniers
- 12) Varia
- 13) Période de questions
- 14) Fermeture de la séance

2

15-04-162 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Madame Nathalie Bélanger
appuyé par : Monsieur Gilles Racine

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Est-ce que quelqu'un demande le vote ?
Personne ne demande le vote
Adoptée à l'unanimité**

3

13-04-163 Renonciation à l'avis de convocation

Il est proposé par : Monsieur Roch Lachance
appuyé par : Monsieur Réal Veilleux

QUE l'ensemble des Élus acceptent de renoncer à leur avis de convocation afin de tenir une séance extraordinaire du Conseil. Ce dernier a été signé en début de séance.

4

13-04-164 Présentation du rapport financier au 31 décembre 2014 de la Municipalité de Lambton

Monsieur Claude Arguin de la firme comptable Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. présente le rapport financier 2014 en version abrégée.

Période de questions

5

15-04-165 Adoption du rapport financier consolidé au 31 décembre 2014 de la Municipalité de Lambton

ATTENDU QUE le rapport financier de l'exercice 2014 préparé par la firme comptable Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. a été présenté aux membres du conseil par M. Claude Argouin, C.A.;

ATTENDU QUE le personnel de la Municipalité et les auditeurs de la firme comptable ont établi et vérifié les états et rapports financiers pour 2014;

Il est proposé par: Monsieur Gilles Racine
appuyé par : Madame Nathalie Bélanger

QUE les états financiers préparés, consolidés et vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2014 soient acceptés, déposés et approuvés tel que présentés ;

DE MANDATER Madame Marie-Soleil Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents nécessaires pour la transmission au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;

QU'une copie soit transmise au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) conformément aux exigences du code municipal en cette matière.

**Est-ce que quelqu'un demande le vote ?
Personne ne demande le vote
Adoptée à l'unanimité**

2

15-04-166 Reddition de compte pour le MTQ

ATTENDU QUE le ministère des Transports (MTQ) a versé une compensation de 42 957 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

Il est proposé par: Monsieur Roch Lachance
appuyé par : Monsieur Gilles Racine

D'INFORMER le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Est-ce que quelqu'un demande le vote ?
Personne ne demande le vote**

Adoptée à l'unanimité

15-04-167 Mandat à la firme comptable Blanchette-Vachon s.e.n.c.r.l. pour la préparation et l'audit pour l'exercice financier 2015

CONSIDÉRANT que la firme Blanchette-Vachon connaît bien le périmètre comptable de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est pertinent que la Municipalité confirme le mandat à son auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015.

CONSIDÉRANT l'offre reçue de la firme Blanchette-Vachon de réaliser ce mandat pour la somme de 10 550 \$ plus les taxes applicables.

Il est proposé par : Monsieur Réal Veilleux
appuyé par : Madame Nathalie Bélanger

DE CONFIRMER le mandat de vérification à son auditeur indépendant, la firme Blanchette-Vachon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015.

**Est-ce que quelqu'un demande le vote ?
Personne ne demande le vote**

Adoptée à l'unanimité

15-04-168 Mandat à M. Yves Bureau pour l'installation et la désinstallation de la Marina

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lambton a reçu deux offres de service pour l'installation et la désinstallation de la Marina pour l'année 2015

Soumissionnaire	Prix avant taxes
Yves Bureau	10 000 \$ plus les taxes applicables
Berge-O-Quai	10 580 \$ plus les taxes applicables

Il est proposé par : Madame Louise DeBlois
appuyé par : Monsieur Réal Veilleux

D'OCTROYER le mandat à M. Yves Bureau pour l'installation et la désinstallation de la Marina.

**Est-ce que quelqu'un demande le vote ?
Personne ne demande le vote**

Adoptée à l'unanimité

15-04-169 Achat d'un panneau à messages variables double-face auprès de Liberté Vision Inc.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lambton a reçu deux offres de service pour la fourniture et la livraison d'un panneau à messages variables double-face suite à l'appel d'offres 2015-01 lancé le 31 mars 2015.

Soumissionnaire	Prix avant taxes	Conformité
Affichage Loca-Visuel	45 050 \$	Non conforme
Liberté Vision	34 378 \$	Conforme

Il est proposé par : Monsieur Roch Lachance
appuyé par : Madame Nathalie Bélanger

D'OCTROYER le contrat à Liberté Vision Inc. pour la fourniture et la livraison d'un panneau à messages variables double-face.

**Est-ce que quelqu'un demande le vote ?
Personne ne demande le vote**

Adoptée à l'unanimité

15-04-170 Acquisition du presbytère et du stationnement de la Fabrique St-Vital

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Fabrique St-Vital de Lambton a proposé à la Municipalité de Lambton d'acquérir le presbytère et le stationnement de l'église pour la somme de 1 \$/chacun;

ATTENDU QUE la Municipalité désire également acquérir l'ensemble des meubles listés au tableau joint en annexe 1 pour faire partie intégrante de ce procès-verbal, pour la somme de 8 000 \$;

ATTENDU QUE l'offre d'achat jointe aux présentes pour en faire partie intégrante correspond aux demandes qu'avait fixées le conseil municipal à l'égard de cette acquisition;

Il est proposé par : Monsieur Normand St-Pierre
appuyé par : Madame Nathalie Bélanger

D'AUTORISER madame Marie-Soleil Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, et monsieur Ghislain Breton, maire, à signer l'offre d'achat telle que présentée.

Est-ce que quelqu'un demande le vote ?

Personne ne demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

11

15-04-171 *Embauches d'employés saisonniers*

CONSIDÉRANT que la municipalité désire embaucher des employés saisonniers pour huit postes temporaires;

CONSIDÉRANT que sept des postulants ont déjà travaillé pour la Municipalité et ont démontré leur intérêt à revenir œuvrer pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT que l'équipe administrative de la Municipalité recommande la réembauche de ces employés expérimentés;

CONSIDÉRANT que seul le poste de journalier-étudiant à la voirie a nécessité la réalisation d'entrevues de sélection et que M. William Champagne s'y est considérablement démarqué par son sens des responsabilités et ses expériences antérieures de travail;

Il est proposé par : Monsieur Roch Lachance
appuyé par : Monsieur Gilles Racine

D'EMBAUCHER, aux conditions de travail décrites au tableau en annexe, les employés saisonniers suivants.

- Deux journaliers-étudiants à la voirie : Ian-Olivier Roy et William Champagne;
- Une surveillante-sauveteuse : Samantha Roy;
- Deux préposés à l'information touristique : Charles-Étienne Carrier et Mélina Bernier;
- Une responsable de la restauration et de l'entretien au Parc du Grand lac St-François : Lyne Bolduc;
- Deux préposées à la restauration et à l'entretien au Parc du Grand lac St-François : Lara Nadeau et Nathalie Mantha.

IL EST ENTENDU que tous les employés doivent assumer les obligations prévues à leur description de tâches, au Manuel des employés et au Code de déontologie des employés municipaux et bénéficient des avantages qui y sont mentionnés.

Est-ce que quelqu'un demande le vote ?

Personne ne demande le vote

Madame Louise DeBlois est contre

Adoptée à la majorité

12

15-04-172 *Varia*

Invitation aux citoyens et élus à participer au Salon Industries et commerces.

13

15-04-173 *Période de questions*

14

15-04-174 *Fermeture de la séance*

Il est proposé par: Monsieur Roch Lachance
appuyé par : Madame Nathalie Bélanger

Que la séance soit levée, il est 20 h 20.

Ghislain Breton
Maire

Marie-Soleil Gilbert
Directrice générale
Secrétaire-trésorière